

I- PRESENTATION GENERALE DE LA REGION DU BELIER

I.1- Cadre géographique

La région du Bélier, avec une superficie de 6 809 km², fait partie intégrante du « V Baoulé ».

Elle est limitée :

- au Nord, par la région du Gbêkê (Bouaké) ;
- à l'Est, les régions du N'zi (Dimbokro) et du Moronou (Bongouanou) ;
- au Sud, la région de l'Agneby-Tiassa (Agboville);
- à l'Ouest par les régions de la Marahoué (Bouaflé par le Lac de Kossou), du Goh (Gagnoa) et le district autonome de Yamoussoukro.

I.2- Cadre administratif

La région comprend quatre (04) départements : Didiévi, Djékanou, Tiébissou et Toumodi.

La répartition des sous-Préfectures et des communes dans cette région se présente comme suit :

I.2.1- Département de Didiévi

- 5 Sous-Préfectures : Didiévi, Tié-N'djékro, Molonoublé, Boli et Raviart
- 2 Communes : Didiévi et Tié-N'diekro

I.2.2- Département de Djékanou

- 2 Sous-Préfectures : Djékanou et Bonikro
- 1 Commune : Djékanou

I.2.3- Département de Tiébissou

- 4 Sous-Préfectures : Tiébissou, Molonou, Lomokankro et Yakpabo Sakassou
- 1 Commune : Tiébissou

1.2.4- Département de Toumodi

- 4 Sous-Préfectures : Toumodi, Kokumbo, Kpouèbo et Angoda

- 2 Communes : Toumodi et Kokumbo

1.3- Données démographiques

Répartition de la population de la région du Bélier par Département

Départements	Pop 1998	Estimation 2013	Ratio Hom/Fem	Pop Hom	Pop Fem.	Pop. urbaine	Pop. rurale	Taux Urb %
Toumodi	105655	153020	100,7	76777	76243	82918	70102	54,19
Djèkanou								
Tiébissou	71337	103317	97,7	51058	52260	32239	71078	31,20
Didiévi	51210	74167	80,35	33043	41124	22550	51617	30,40
Total Région	228202	330505	94,84	160878	169627	137707	192797	41,67

Total population active : 132 202 sur 330 505 habitants, soit 40%
(Hommes : 64 351 soit 48,6% ; Femmes : 67 851 soit 51,4%)

1.4- Milieu physique

1.4.1- Le relief

La région présente un relief peu accidenté, avec quelques plateaux (dont l'altitude moyenne varie entre 200 et 300 mètres) et des chaînes de collines granitiques. La succession des hauts plateaux constitue une chaîne de montagnes connue sous le nom de « Chaîne Baoulé ».

1.4.2- Les sols

Les sols de la région sont de 3 types :

- les sols ferralitiques sur roche-mère granitique en zone de forêt ;
- les sols argileux ou sablo humifère ou hydro morphe, près des cours d'eau, dans les bas- fonds et dans les zones près du Bandama ;
- les sols composés de roches basiques et des cuirasses en zone de savane avec des ressources minières notamment l'or et le diamant.

1.4.3- La végétation

La végétation de la région est composée de savane arborée, de savane herbeuse et de forêts galeries (forêt de galeries mésophiles le long des cours d'eau) caractéristiques du "V Baoulé" (zone de transition entre la forêt du Sud et la savane du Nord du pays).

La région compte dix (10) forêts classées d'environ 40 000 ha réparties dans les départements de Didiévi et Toumodi. Ce sont :

- Rumbo Boka, Mando, Bodio et N'zué-Proum dans le Département de Toumodi ;
- Boli, Kanoumou, Raviart, Poué, Akabo et Miniabo dans le Département de Didiévi.

La savane occupe plus des trois quart ($\frac{3}{4}$) du territoire régional. Dans la partie Est de la région, depuis la Chaîne Baoulé, c'est le rônier qui est devenu l'indicateur principal de la végétation ; on parle aujourd'hui de « savane à rônier ».

Par ailleurs, l'on note la présence d'autres espèces tels que le lingué (*Azelia Africana*), le néré (*Butryospermum parkii*), le fromager (*Ceiba pentadra*), le kodabéma (*Aubrevillea kerstingii*), l'acajou à grandes feuilles (*Khaya grandifoliola*), l'iroko, le chiendent (*impereta cylindrica*) et le "sékou touré" (*Chromolaena odorata*).

1.4.4- L'hydrographie

Le réseau hydrographique de la région du Bélier est partagé entre deux grands bassins versants : le bassin versant du fleuve Bandama et celui du fleuve N'zi. Les rivières qui le composent ont un régime irrégulier. Néanmoins, le lac de Kossou et deux affluents du N'zi (le Kan et le Praha) se distinguent par leur étendue.

1.4.5- Le climat

Le climat de la région s'apparente à celui des zones tropical. Il se caractérise par :

- une saison sèche de novembre à février avec un harmattan peu rigoureux ;
- une grande saison de pluies de mars à juillet avec de fortes précipitations ;
- une petite saison sèche d'août à septembre ;
- une petite saison de pluies de septembre à octobre.

Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1000 et 1200 mm³.

Quant à la température, elle se situe en moyenne à 30°C.

II- ECONOMIE

L'économie de la région du Bélier est dominée par les activités agropastorales. Les principales spéculations pratiquées sont :

II.1- Les cultures de rente

- Cacao : 3 600 t/an
- Café : 210 t/an
- Palmier à huile : 700 t/an
- Anacarde : 1 750 t/an
- Hévéa : (parcelles non en encore en production)

II.2- Les cultures vivrières

- Igname : 80 000 t/an
- Manioc : 65 000 t/an
- Banane plantain : 6 000 t/an
- Arachide : 1 200 t/an
- Maïs : 1050 t/an
- Riz : 3 700 t/an

II.3- Elevage

- Bovin : 16 950 têtes
- Ovin : 5 280 têtes
- Caprin : 1 200 têtes
- Porcin : 1 500 têtes
- Poulet de chair : 14 000 têtes

- Poules pondeuses : 12 000 têtes
- Pisciculture : 75 t/an

Outre les activités relevant du secteur primaire, les populations de la région du Bélier se retrouvent dans le secteur secondaire avec l'artisanat, les petites unités de transformation et dans le secteur tertiaire, avec le commerce des produits vivriers et manufacturiers (CDCI et KING CASH, PROSUMA), le transport, les activités de prestations de services (cyber café, le transfert d'argent) et les stations d'essence (SHELL, TOTAL, ESSENCI, CORLAY).

Le sous-sol de la région est très riche en produits aurifères.

Le réseau bancaire et financier est caractérisé par la présence de nombreuses institutions de micro finances (COOPEC, CMEC, FLEC, MUTAS) ainsi que des représentations de banques commerciales, SGBCI, CECP, BNI. La banque des dépôts du trésor public se trouve seulement à Toumodi.

Les maisons d'assurance sont : Alliance Africaine d'Assurance (3A), AMSA, Compagnie Euro Africaine d'Assurance et Loyale Assurance.

III- ENVIRONNEMENT SOCIAL

III.1- Milieu humain

L'histoire du peuplement de la région est intimement liée à celle du grand groupe Akan dont l'origine remonte au Ghana actuel. Elle est peuplée de Baoulés : les Warêbo ou Agouas, les Faafouê, les N'Zikpli, les N'gban, les Saafouê, les Aïtou et les Nanafouê.

Zone cosmopolite, la Région du Bélier accueille d'autres groupes ethniques de la Côte d'Ivoire ainsi que les ressortissants des pays voisins (Burkina Faso, Mali, Guinée, Benin, Nigeria, etc.) qui vivent dans une parfaite harmonie avec la population autochtone.

III.2- Tourisme et culture

La région compte de nombreux sites touristiques non aménagés, notamment la chaîne de collines appelée communément chaîne baoulée, les plans d'eau du lac kossou longeant le département de Tiébissou sur 58 km, le lac kan, la grotte Mariale de Raviart et la colline dénommée nani oka de gbofia donnant une meilleure vue sur la chaîne Baoulé. Par ailleurs, le parc animalier d'Abokouamékro fait frontière avec le département de Tiébissou.

La région du Bélier a une diversité de danses dont les plus populaires sont le goly, le gbô, l'adjos, l'adjémlé, le tam-tam parleur (klin kpli) et le kôto.

III.3- Infrastructures de base

III.3.1- Education (2012-2013)

- Préscolaires : 18 écoles maternelles pour un effectif de 751 enfants et 49 enseignants dont un homme.

- Primaires : 258 écoles primaires pour un effectif total de 24 741 élèves (13 646 garçons et 11 095 filles) pour 616 enseignants dont 468 hommes et 148 femmes.

- Secondaires : 23 établissements secondaires dont 11 publics et 12 privés pour un effectif de 22 647 élèves et 478 enseignants.

Il y a lieu de souligner que le taux brut de scolarisation de la région est de 70% contre 56,5% à l'échelle nationale.

- Primaire : filles : 44,8%

- Secondaire : filles : 35,5%

III.3.2- Santé

La région compte trois (3) districts sanitaires, quatre (4) hôpitaux généraux, huit (8) centres de santé urbains (CSU), dix neuf (19) centres de santé ruraux, un (1) dispensaire urbain, vingt (20) dispensaires ruraux, un (1) centre de santé intégré (CSI), deux (02) centres de protection maternelle et infantile (PMI), deux (2) infirmeries scolaires, cinq (5) infirmeries privées, trois (3) laboratoires spécialisés et une (1) clinique privée.

Il convient d'indiquer que le taux brut de natalité est de 57%.

III.3.3- Electrification

Tous les chefs lieux de départements et de sous-préfectures sont électrifiés. Toutefois, il faut renforcer et étendre le réseau électrique dans ces localités.

Au niveau rural, il existe encore 63 villages à électrifier sur un total de 340 villages.

III.3.4- Routes et transport

La région est traversée par l'autoroute reliant Abidjan à Yamoussoukro, la route bitumée reliant Yamoussoukro à Bouaké et la voie ferroviaire Abidjan Bobo-Dioulasso. Elle

compte aussi un important réseau de routes (2 200 km) en terre difficilement praticable.

III.3.5- Justice

Un tribunal de première instance et une prison civile se trouvent à Toumodi, chef-lieu de la région du Bélier.

IV- CARACTERISTIQUES

- Situation : Au centre de la Côte d'Ivoire et traversé par la voie ferroviaire Abidjan-Burkina Faso et l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro ;

Toumodi, Chef-lieu, facilement accessible et proche de grands centres urbains :

- 198 km d'Abidjan (capitale économique) ;

- 30 km de Yamoussoukro (capitale politique) ;

- 40 km de Dimbokro, Chef-lieu de la Région du N'zi (traversé par la voie ferroviaire) ;

- 125 km de Gagnoa, Chef-lieu de la Région du Gôh ;

- cité dortoir ;

- favorable à l'implantation d'industries pour satisfaire les besoins des populations de la capitale politique et de celles des régions voisines qui ne cessent de croître (possibilité de création de zones industrielles à Toumodi).

Zone de transition, entre la forêt du Sud et la savane du Nord (une pluviométrie moyenne comprise entre 1000 et 1200 mm³, une température moyenne de 30°C, deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches) favorables à l'agriculture, à l'élevage et à l'implantation d'industries agropastorales.

V- PERSPECTIVES

Dans le souci d'améliorer la qualité et le niveau de vie de la population de la Région du Bélier, le Président du Conseil Régional et son équipe envisagent de relever les défis ci-après :

- améliorer le taux de scolarisation dans la Région en le faisant passer de 70% à 100%, par la création d'une école primaire dans un rayon de moins de 2 km et par l'extension (complément de structures) d'écoles existantes ;

- doter chaque chef-lieu de sous-préfecture et les villages centres d'un collège de proximité ;
- améliorer le taux d'accessibilité aux services de santé en créant un centre de santé dans un rayon de moins de 5 km et en doter chaque village centre ;
- électrifier les 63 villages dépourvus d'électricité sur le total des 340 que compte la région ;
- permettre à la population d'avoir accès à l'eau potable par la réhabilitation des forages en panne, la création d'hydraulique villageoise améliorée (HVA) et d'hydraulique urbaine (HU) dans les villages de plus de 1000 habitants ;
- reprofiler et réhabiliter les pistes rurales (2 200 kms) ;
- assurer la maîtrise de l'eau dans la région en aménageant des retenues d'eau ;
- introduire de nouveaux systèmes d'arrosage (le goutte à goutte, gravitaire, aspersion) encore plus performants et efficaces ;
- former les jeunes aux techniques de production quantitative et qualitative en créant des Ecoles Familiales Agricoles (EFA) dans les villages centres ;
- introduire de nouvelles variétés de cultures (notamment le manioc sélectionné, le cacao Mercédès, de nouvelles variétés de riz) ;
- exploiter les nombreux bas-fonds (cultures maraîchères et riz irrigué) ;
- mécaniser l'agriculture en dotant les coopératives de tracteurs, de motopompes, de broyeuses multifonctions ;
- introduire de nouvelles variétés de semences à haut rendement ;
- transformer les produits agricoles et pastoraux en produits finis ou semi-finis.

En plus du secteur agricole, l'artisanat, le transport, le petit commerce ainsi que les entreprises de prestations de services sont à organiser et à promouvoir.

Au niveau du tourisme et de la culture :

- aménager les sites touristiques pour leur donner une valeur économique ;
- pérenniser les danses du terroir en créant des écoles artistiques.

Au niveau de l'environnement et de l'assainissement :

- s'impliquer dans la reconstitution du couvert végétal à travers le reboisement et l'arboriculture ;
- lutter contre l'exploitation clandestine des forêts classées ;
- sensibiliser les populations aux dangers des feux de brousses ;
- encourager l'agroforesterie ;
- lutter contre l'exploitation du charbon de bois ;
- sensibiliser et vulgariser la construction de latrines dans tous les villages ;
- aménager des sites pour la gestion des ordures ménagères.

Au niveau de la coopération décentralisée :

Le Conseil Régional ambitionne de s'ouvrir aux autres collectivités tant nationales qu'internationales dans le but de nouer des partenariats à travers :

- des échanges d'expériences et de compétences dans divers domaines ;
- des voyages d'études et de formation ;
- des participations à des expositions et salons locaux et internationaux ;
- des financements de projets et programmes de développement ;
- des dons.

VI- CONTACTS

Président	: Monsieur le Premier Ministre Jeannot Ahoussou-Kouadio
Pays	: Côte d'Ivoire
Région	: Bélier
Chef lieu de région	: Toumodi
Adresse	: BP 56 Toumodi
Localisation	: Quartier Rombo
Téléphone	: 30 62 80 59 / FAX : 30 62 87 50
E-mail	: conseilubelier_info@yahoo.fr

Création

: Décret n°2013-294 du 02 Mai 2013 portant érection de trente-et-un (31) Régions Administratives en collectivités territoriales Régionales